

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 2 SEPTEMBRE 2008**

-----

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX. BARD. BASTION. HAZARD. DUMAS. ROCHAND. GAREL. PAVERO. VIANNAY. GERBOUD. DELORME. SOLEYMIEUX. REYNARD. GROSMOLLARD.  
Absent excusé : M. COQUARD

-----  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**

***DECIDE :***

1. la réalisation de travaux de sécurité et d'accessibilité d'un commerce Place de la Bascule et d'aménagement de trottoirs et accepte la subvention du Conseil Général d'un montant de 5 876 euros allouée au titre de la dotation relative au produit des amendes de police
2. de ne pas se porter acquéreur d'une partie des parcelles cadastrées section AR n° 179 et 180 situées au lieu-dit « La Côte »
3. d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes concernant la compétence sociale
4. d'autoriser le club de football à poser des panneaux publicitaires sous les mains courantes du terrain de football
5. la programmation des travaux qui seront inscrits au prochain contrat pluriannuel à conclure avec le Département : école, mairie, salle polyvalente, cimetière, murs de la chapelle

***EST INFORME :***

1. du lancement par la Préfecture d'un appel à projet concernant la plantation de haies subventionnée par l'Etat, dont l'objectif est la valorisation paysagère, le développement de la biodiversité, la restauration d'un maillage de haies... la commune a répondu pour une plantation sur la zone du Garel et a confié l'élaboration du dossier au CEDD (Centre Environnement et Développement Durable)
2. d'une demande de location de l'ancien presbytère pour la création d'une nouvelle activité
3. du travail de la commission « vie associative » : une présentation des doléances des associations est effectuée

Fait en Mairie le 3 septembre 2008

Le Maire,